



## **POUR DÉBAT ET ORIENTATION**

### QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

#### **Autres questions**

#### **Suivi et promotion de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale: priorités stratégiques pour 2006-07**

1. Le bureau de la Sous-commission sur les entreprises multinationales a demandé au Bureau de préparer un document indiquant les priorités stratégiques possibles pour la période biennale actuelle (2006-07) afin d'assurer le suivi et la promotion de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les EMN).
2. Les priorités stratégiques proposées dans l'annexe comprennent des activités possibles découlant du Forum focal sur la responsabilité sociale de l'entreprise et prennent en compte le plan d'action pour 2005-2007 soumis pour discussion à la sous-commission en mars 2005<sup>1</sup>. La pleine concrétisation de ces priorités exigera la mobilisation de ressources extrabudgétaires.

Genève, le 10 février 2006.

*Soumis pour débat et orientation.*

<sup>1</sup> Document GB.292/MNE/2(&Corr.).

## Annexe

### Priorités stratégiques

Description	Résultat
<b>1. Suivi de la 8<sup>e</sup> enquête</b>	
<b>1.1. Développement des connaissances</b>	
i) Analyse des bonnes pratiques par les EMN dans des domaines couverts par la Déclaration sur les EMN, c'est-à-dire la politique générale, l'emploi, la formation, les conditions de travail et de vie, les relations professionnelles (paragr. 100, 102 et 104) <sup>1</sup> .	La publication coïncidera avec le 30 <sup>e</sup> anniversaire
ii) Analyse de l'impact des IED, particulièrement sur les services, et identification des bonnes pratiques et des politiques efficaces visant à améliorer la contribution positive des IED, à minimiser les difficultés et à résoudre les problèmes (paragr. 91, 96 et 100).	Document de travail
iii) Analyse des avantages et des difficultés découlant des activités des EMN dans les ZFE et dans les ZES en ce qui concerne l'emploi, les conditions de travail et les mécanismes de relations professionnelles (paragr. 110) <sup>2</sup> .	Document de travail
iv) Analyse sectorielle: <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Evaluer l'impact de la concentration du pouvoir économique sur le développement économique et social (paragr. 97).</li> <li>■ Evaluer les pratiques des EMN, de leurs fournisseurs et de leurs sous-traitants concernant les normes de sécurité et de santé au travail dans les secteurs à risque, en vue d'améliorer les contributions positives des EMN et de minimiser et de résoudre les difficultés (paragr. 104).</li> </ul>	Documents de travail
<b>1.2. Activités promotionnelles et services consultatifs techniques</b>	
i) Traduire et reproduire la Déclaration sur les EMN (paragr. 108).	Mise à jour de la Déclaration sur les EMN et du résumé analytique
ii) Fournir une assistance aux pays en développement qui bénéficient d'importants IED afin qu'ils adoptent des politiques et des mesures plus efficaces en relation avec les IED, en facilitant le dialogue entre les multinationales, les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs (paragr. 96).	Coopération technique
<b>1.3. Nouvelles propositions concernant la 9<sup>e</sup> enquête (paragr. 94)</b>	Documents concernant de nouvelles propositions
<b>2. Initiatives focales sur la responsabilité sociale des entreprises</b>	
<b>2.1. Développement des connaissances</b>	
i) Analyse des diverses initiatives concernant la responsabilité sociale des entreprises émergeant de nombreux secteurs (par exemple, agro-alimentaire, électronique, etc.).	Publication
ii) Recenser les bonnes pratiques sur la manière dont les EMN, y compris dans l'architecture de leur chaîne d'approvisionnement, donnent effet à divers aspects de la Déclaration sur les EMN par le biais de leurs pratiques en matière de responsabilité sociale des entreprises.	Contribution à la publication pour le 30 <sup>e</sup> anniversaire

<sup>1</sup> Dans cette section, les numéros de paragraphe font référence à la huitième enquête sur la suite donnée à la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale: Rapport analytique du Groupe de travail sur les rapports soumis par les gouvernements et par les organisations d'employeurs et de travailleurs (partie I). Voir document GB.295/MNE/1/1.

<sup>2</sup> A entreprendre en collaboration avec l'initiative focale sur les ZFE.

Description	Résultat
iii) Analyse de la relation entre les initiatives privées volontaires et la réglementation publique, notamment entre la réglementation publique et l'inspection et le phénomène croissant de l'évaluation privée par le biais des audits sociaux.	Documents de travail
iv) Réexaminer de quelle manière les questions de travail sont reflétées dans les pratiques de rapport volontaire et dans les principes directeurs concernant les rapports.	Documents de travail
<b>2.2. Réunions tripartites et d'experts visant à définir ce qui constitue une bonne pratique en matière de responsabilité sociale des entreprises</b>	
i) Forums focaux: <ul style="list-style-type: none"> <li>■ La relation entre la réglementation publique et les systèmes privés d'inspection, d'audit social et de certification.</li> <li>■ Pratiques de rapport volontaire.</li> </ul>	Recommandations sur le rôle de l'OIT et stratégies concrètes pour promouvoir la Déclaration sur les EMN
ii) Forum international à l'occasion du 30 <sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration sur les EMN (voir priorité stratégique n° 5).	
iii) Autres réunions tripartites de l'OIT: <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réunion tripartite sur la production de composants électroniques pour les industries de l'informatique: nouvelles exigences en matière de main-d'œuvre dans une économie mondialisée.</li> <li>■ Réunion tripartite sur l'impact des chaînes alimentaires mondiales sur l'emploi.</li> </ul>	
<b>2.3. Activités promotionnelles et services consultatifs techniques</b>	
i) Formation sur la manière de donner un effet pratique aux principes de la Déclaration sur les EMN, inspirée du recensement des études de cas sur les bonnes pratiques <sup>3</sup> .	
ii) Projets de coopération technique.	
iii) Perfectionnement de BASI en un format plus convivial (voir priorité stratégique n° 6).	
iv) S'appuyer sur le dialogue avec d'autres organisations intergouvernementales et s'engager dans d'autres initiatives internationales liées à la responsabilité sociale des entreprises (voir priorité stratégique n° 7).	
<b>3. Mise au point de directives pratiques concernant la mise en œuvre de la Déclaration sur les EMN</b>	Directives pratiques
<b>4. Les EMN et les relations professionnelles</b>	
<b>4.1. Développement des connaissances:</b>	
i) Analyse de la mesure dans laquelle les inspections du travail, les cadres RSE et les accords-cadres permettent d'améliorer le respect de la liberté syndicale et de la négociation collective, et la contribution subséquente des relations professionnelles à l'amélioration des conditions de travail et des salaires.	Documents de travail
<b>5. Forum international à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration sur les EMN</b>	
<b>6. Perfectionnement de BASI en un outil plus convivial</b>	
<b>7. Coopération avec d'autres organisations internationales</b>	

<sup>3</sup> En collaboration avec le Centre international de formation de Turin.